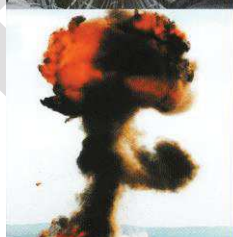


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO- SQUELETTIQUES

(TMS)



PRESENTATION GENERALE

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent la première cause de maladie professionnelle reconnue. Ils sont définis comme « un ensemble d'affections péri-articulaires qui peuvent affecter les membres supérieurs, inférieurs et le dos :

La formation « Prévention des troubles musculo-squelettiques » est ouverte à tout salarié concerné dans différents secteurs d'activité et engagé dans une démarche de prévention.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs :

- De situer l'importance des risques liés aux troubles musculo-squelettiques (TMS) et des maladies professionnelles,
- D'identifier et de caractériser les facteurs de risques liés aux RTMS,
- De proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés et participer à leur réalisation,
- De mettre en place une démarche tenant compte des principes généraux de prévention.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Application pratique,
- animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un document pédagogique et un support numérique sont remis à chaque stagiaire.

PRE REQUIS - ORGANISATION GENERALE

Pré requis : condition d'aptitude médicale au port de charges.

La formation est organisée sur deux journées, exclusivement dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera élargée par les différents participants et adressée au mandataire.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'**attestation de formation** valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de **10 modules d'enseignement** :

1. Aspects réglementaires liés aux troubles musculo-squelettiques (TMS),
2. Définition des TMS,
3. Pathologies et maladies professionnelles,
4. Facteurs de risques des TMS,
5. Principes généraux de prévention associés aux TMS,
6. Bonnes pratiques à adopter face aux facteurs de risque de TMS,
7. Prévention des TMS,
8. Analyse des situations de travail

INTERVENANT(S)

Ingénieur en sécurité - animateur formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences règlementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continue aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un **feuillet d'évaluation** sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>